

jusqu'à ce qu'elle puisse être conduite par devant le maire ou tout autre magistrat pour être traitée suivant la loi.

Comment
seront traitées les personnes qui assailliront etc. les ecclésiastiques dans l'exécution de leur devoir.
Proviso

49 Toute personne qui assaillira, battrà ou résistera avec violence à tout constable, ou officier de la loi, nommé en vertu du présent acte, et dans l'exécution de son devoir, ou qui aidera ou excitera une autre personne à assaillir, battre ou résister volontairement à tel officier ou constable, tout tel délinquant, sur conviction du fait par devant le maire ou un juge de paix, sera passible d'une amende de quatre à quarante piastres, ou d'un emprisonnement qui n'excédera pas deux mois de calendrier, nonobstant toutes dispositions à ce contraires dans le présent acte; pourvu toujours qu'il soit loisible audit conseil ou à tout tel officier de procéder, si le cas est grave, par voie d'indictement contre tout tel délinquant, mais néanmoins qu'un seul procédé judiciaire soit adopté

Propriétés
exemptes des taxes.

50 Les propriétés suivantes seront exemptes de taxation dans la ville de Berthier, 15

- 1 Toutes terres et propriétés appartenant à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, tenues par aucun corps public, officier, ou par aucune personne pour le service de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs,
2. Toutes propriétés et constructions provinciales,
- 3 Tout lieu consacré au culte public, maison presbytériale et ses dépenses, ainsi que tout cimetière,
4. Toute maison d'école publique et le terrain sur lequel elle est construite;
- 5 Tout établissement ou maison d'éducation, ainsi que le terrain sur lequel il est construit;
- 6 Tous bâtiments, terrains et propriétés occupés ou possédés par des hôpitaux, ou autres établissements de charité ou d'éducation,
- 7 Toute cour de justice ou prison du district avec leurs terrains; pourvu, toujours, que cette exemption ne s'étende pas aux lots ou aux édifices bâtis sur des lots loués ou occupés par des locataires du gouvernement en ladite ville, et tels terrains, appartenant au gouvernement ou au département de l'artillerie, qui seront occupés par des locataires, seront évalués et cotisés de la même manière que les autres biens immeubles de ladite ville, et les cotisations seront payées par lesdits locataires ou occupants.

Proviso

Des certificats de licences d'auberge seront accordés

51 Depuis et après la passation du présent acte, ledit conseil aura seul le droit d'accorder et délivrer des certificats pour l'obtention de licences d'auberges, nonobstant toute loi ou usage à ce contraire; et tels certificats seront signés par le maire et le secrétaire trésorier dudit conseil, et revêtus du sceau commun dudit conseil

Limitation des actions, etc.

52 S'il est porté quelque action ou poursuite contre aucune personne pour toute matière ou chose faite en conséquence, ou en exécution du présent acte, telle action ou poursuite devra être portée dans les quatre mois de calendrier après l'occurrence du fait et non subséquemment

Empiètement, sur les rues, etc

53 Il sera loisible audit conseil de ville d'ordonner à l'inspecteur de la dite ville de notifier ceux qui pourroient avoir fait ou qui feront, dans l'avenir, des empiètements sur les rues ou places publiques de ladite ville, par des maisons, clôtures, constructions ou embarras d'aucune espèce, de faire disparaître tels empiètement ou obstructions en indiquant à telles personnes un délai raison-